



Communiqué de presse : dossier AM30

27 juin 2025



Lors de sa séance de ce 27 juin, le Conseil d'administration de la SNCB a pris connaissance des documents présentés et des réponses du management aux remarques formulées par le Conseil d'Etat sur la décision de février 2025 de désigner CAF en tant que soumissionnaire préférentiel pour le marché d'acquisition des AM30.

En même temps, il a pris connaissance de l'avis juridique externe et de l'analyse technique externe indépendante, que le Conseil d'administration avait suggéré de recueillir, et qui valident les évaluations réalisées par le management.

Enfin, le Conseil d'administration a pris acte des éléments de motivation supplémentaire du dossier sur lequel il prendra une décision lors de sa prochaine réunion.



Tom Guillaume

Porte-parole SNCB

✉ tom.guillaume@sncb.be

Share



 [Copy link](#)

À propos de la SNCB

En route. Vers mieux. La SNCB, l'opérateur du transport voyageurs en Belgique, veut être le choix évident pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins de mobilité. Employeur majeur en Belgique et acteur incontournable de la mobilité, la SNCB poursuit ses investissements pour un transport tourné vers le client, ponctuel, sûr et confortable. Les équipes de la SNCB s'activent au quotidien pour offrir convivialité et fonctionnalité dans les gares, favoriser les connexions intermodales, entretenir et renouveler les trains et amener les voyageurs de manière fiable à leur destination. Elles placent, chaque jour, le voyageur au centre de leurs préoccupations.

Contact

www.sncb.be